



LE MIQUELOT DES VILLES ETAPES

Association « Les Chemins du Mont-Saint-Michel »

EDITO



Nous ne connaissons pas avec certitude les motivations profondes qui ont poussé les « marcheurs de la foi » sur les chemins de Saint-Michel. Vœu, démarche expiatoire, dévotion, goût de l'errance ou de la découverte, chacun répondant à sa propre exigence intérieure. Nous savons cependant que leur nombre a été considérable.

Point de départ ou simple halte, lieu de culte ou refuge contre l'épuisement ou la maladie, les villes portent le témoignage du passage des pèlerins, encore vivant, dans les églises et les chapelles, les croix, les hospices et les prieurés. Leur histoire se mêle à l'histoire des pèlerinages.

Nous avons toujours souhaité mettre en réseau ces lieux privilégiés qui authentifient le parcours des miquelots. Ces étapes vont leur permettre le recueillement ou la découverte culturelle, la rencontre chaleureuse liée à l'hospitalité ou parfois même, durant la halte, le partage d'un regard différent sur le monde qui nous entoure.

Les conventions sont étudiées ville par ville, chacune ayant sa volonté, ses atouts culturels et ses possibilités d'hébergement spécifiques. L'engagement réciproque est

évalué en commun par la collectivité et l'association.

Les communes partenaires peuvent favoriser le balisage des « chemins de saint Michel » dans la traversée de la ville, la signalétique, l'implantation de panneaux informatifs pour les édifices liés au culte de l'Archange.

Leur action peut aussi favoriser l'accueil des marcheurs ou faire naître des projets de gîtes d'étape.

Le travail de l'association lui permet de renvoyer aux collectivités une image culturelle porteuse et de faire connaître, soit lors de parcours commentés, soit grâce à ses guides pour les marcheurs ou ses ouvrages thématiques, les merveilles artistiques et le patrimoine lié au culte de saint Michel. La création de liens entre les différents sites internet permettra d'actualiser les échanges d'information.

Ainsi, nous pouvons envisager des étapes privilégiées pour les marcheurs. Dans notre parcours associatif c'est aussi une étape, c'est un grand pas en avant porteur d'espoir. Et un atout important pour que vivent pleinement « les chemins du Mont-Saint-Michel » au sein des itinéraires culturels de l'Europe.

*Marie-Paul Labéy
Présidente*

POURQUOI CONVENTIONNER ?



La convention concrétise et formalise l'engagement de l'Association et de la ville en tant que ville étape jalonnant les chemins de pèlerinage du Mont-Saint-Michel et précise les moyens que ses signataires s'engagent à mettre en œuvre pour valoriser, promouvoir et faire vivre ces itinéraires culturels.

Elle vise, à terme, à former un réseau de partenaires motivés et volontaires et à permettre une mutualisation des efforts.

La convention est mise au point par l'association et la ville. Ainsi, le programme d'actions est spécifique et adapté aux besoins et aux possibilités de chaque collectivité.

Pour soutenir les actions de l'association, chaque ville s'engage à s'acquitter annuellement d'une adhésion calculée en fonction de sa taille.

Améliorer le balisage et la signalétique



Véritable fil d'Ariane pour les randonneurs, le balisage doit faire l'objet d'une attention permanente. Cependant, il s'avère souvent complexe et peu visible dans les zones urbaines.

Afin de faciliter la progression des marcheurs, la ville de Fougères, située sur la voie reliant Compostelle au Mont, a été la première à implanter des clous de bronze dans ses trottoirs. Ces clous en bronze poli, d'environ quinze centimètres de diamètre,

sont marqués de notre logo de balisage. Visibles sans être gênants, ils ont une très grande durée de vie et sont parfaitement adaptés à l'environnement urbain.

Originaux et élégants, ces clous dorés guideront marcheurs et touristes dans ces villes pour leur faire découvrir le patrimoine et les chemins de Saint-Michel.

Complétée par des dépliants, des panneaux ou des pupitres d'interprétation, cette signalétique permet la mise en place de circuits touristiques valorisant la ville et son patrimoine culturel.



Aménager des structures adaptées

Aujourd'hui, les chemins de Saint-Michel représentent près de 2000 kilomètres de sentiers balisés. Mais, pour qui veut les parcourir, l'hébergement est une question majeure. Ainsi, un marcheur au long cours préférera un hébergement au tarif abordable, de type gîte d'étape, et choisira de s'arrêter dans les communes proposant des structures adaptées.

Partant de ce constat, la commune de Cérences, dans le département de la Manche, a de façon exemplaire, rénové et aménagé des chambres près de la maison de retraite pour accueillir les miquelots et faire profiter la ville de leur passage.

(photo ci-dessus)



Bénéficiaire d'expositions...

L'association s'engage auprès des villes étapes à organiser des événements et des animations sur les chemins.



Nous disposons de quatre panneaux d'exposition que nous prêtons sur demande. Faciles à installer, ils présentent l'association « Les Chemins du Mont-Saint-Michel » et l'histoire des pèlerinages montois.



Une vitrine de l'exposition de Broglie en 2007.

Nous pouvons également proposer des expositions thématiques, constituées de documents anciens et d'objets, comme à Broglie en 2007.

Enseigne de pèlerinage et son moule



... de conférences...

En assistant aux conférences organisées par notre association, habitants et touristes découvriront le territoire au travers des chemins montois.



... de marches guidées...

Pour faire découvrir les chemins de Saint-Michel aux habitants, aux amateurs d'histoire et de nature et aux curieux, l'association organise des marches, dans et aux alentours des villes étapes (ici à Rouen en 2005).



... de formations...

Nous pouvons organiser des sessions de formation pour compléter les connaissances des guides conférenciers, mais aussi pour initier les propriétaires d'hébergement et les commerçants de la ville à la thématique des pèlerinages au Mont-Saint-Michel.

... d'un apport historique et scientifique



Pour mener à bien les importantes recherches historiques nécessaires à l'identification des anciennes voies de pèlerinage menant au Mont, l'association s'est entourée d'un Comité

Scientifique rassemblant des universitaires, des archivistes et d'autres spécialistes européens. Elle dispose également d'un important fonds documentaire composé d'ouvrages, de gravures et de photographies.

L'association « Les Chemins du Mont-Saint-Michel » propose donc d'apporter aux villes étapes une contribution scientifique lors de la création de dépliants, de guides, de panneaux ou de pupitres d'interprétation traitant des pèlerinages et du culte à Saint-Michel.



Panneau de présentation, gare maritime de Cherbourg

LE RESEAU DES VILLES ETAPES DE SAINT MICHEL

- ◆ CDC du Pays de Condé et de la Druance (14)
- ◆ Vire (14)
- ◆ Saint-Sever Calvados (14)
- ◆ Avranches (50)
- ◆ Coutances (50)
- ◆ Genêts (50)
- ◆ Cérences (50)
- ◆ CDC de Saint-James (50)
- ◆ Cherbourg Octeville (50)
- ◆ Broglie (27)
- ◆ Rouen (76)
- ◆ Monte Sant'Angelo (Italie)



Association « Les Chemins du Mont-Saint-Michel »
Appartement 308 – La Tourelle
Résidence Léonard Gille
24 rue de Picardie
14500 VIRE

Tél / Fax : 02.31.66.10.02

Courriel : chemins-st-michel@wanadoo.fr

Site Internet : www.lescheminsdumontsaintmichel.com